

DOSSIER : RETRAITES ET EMPLOI DES SENIORS

LES CHIFFRES

- **38%** : c'est le taux d'emploi des seniors : un des plus faibles des grands pays développés (45% en Allemagne, 57% au Royaume-Uni ou encore 69% en Suède).
- **4,6 Mds d'euros** : c'est le déficit de la caisse d'assurance vieillesse en 2007.
- **2012** : à cette date, 1 retraite sur 10 ne sera plus financée si nous ne faisons rien.

L'ESSENTIEL

L'arrivée massive à l'âge de la retraite de la génération du "baby boom" pose la question du financement de notre système de retraite par répartition.

La loi du 21 août 2003 a fixé **le principe de rendez-vous réguliers pour assurer la pérennité de nos régimes de retraites. Le premier de ces « rendez-vous », c'est maintenant en 2008.**

La solution retenue par le Gouvernement :

- **allonger d'un an la durée de cotisation des retraites** pour bénéficier d'un taux plein ;
- **permettre aux seniors** (les personnes âgées de 55 ans et plus) **de rester en activité**. L'emploi des seniors, c'est un volet central de notre action sur les retraites.

LA REFORME DES RETRAITES, C'EST UNE REMISE EN CAUSE DE LA SOLIDARITE ENTRE LES GENERATIONS ?

- C'est tout le contraire. **La France a choisi en 1945 un système de retraites fondé sur le principe de répartition et sur la solidarité entre les générations. Les Français y sont particulièrement attachés.** Mais le vieillissement de la population et l'allongement de la durée de vie ont changé la donne. **L'arrivée massive à l'âge de la retraite des générations du "baby boom" pose la question de son financement.**
- **On est ainsi passé de 500 000 retraités par an début 2000 à 750 000 en 2007 et 2008 (+50%).** Le déficit de la caisse d'assurance vieillesse est de 4,6 Mds d'euros en 2007 et va continuer à s'accroître. Si on continue comme ça, on ne pourra plus garantir une retraite à chacun. **A l'horizon 2012, une retraite sur dix ne sera pas financée.** Et 2012, c'est demain !
- C'est pourquoi le Gouvernement met tout en œuvre pour garantir le paiement de l'ensemble des retraites. **Il n'y avait que trois solutions : nous avons retenu la meilleure.**
 - **Baisser les pensions de retraite ?** Non, car nous voulons garantir le pouvoir d'achat.
 - **Cotiser davantage pour les retraites ?** Non : notre but, c'est de créer davantage d'emplois, pas de créer davantage d'impôts sur les emplois au risque de tuer ces emplois.
 - **Cotiser plus longtemps** pour contribuer au financement de nos retraites et de celles de nos enfants : **c'est la solution retenue.** Puisque l'on vit plus longtemps aujourd'hui, il faut accepter de travailler un peu plus longtemps.

ALLONGER LA DUREE DE COTISATION, C'EST PRENDRE LES PARTENAIRES SOCIAUX EN TRAITE ?

- Absolument pas. **La loi du 21 août 2003 a fixé le principe de rendez-vous réguliers pour assurer la pérennité de nos régimes de retraites.** Le premier de ces rendez-vous, c'est maintenant en 2008. **Cette loi prévoyait un passage progressif de 40 années de cotisation en 2008 à 41 ans en 2012,** sauf s'il y avait des éléments nouveaux. C'est sur cette base que le dialogue s'est engagé avec les partenaires sociaux depuis mars. Car **des éléments nouveaux, aujourd'hui il n'y en a pas** : l'espérance de vie progresse, c'est une bonne nouvelle et **la situation financière des retraites se dégrade, ce n'est pas acceptable.**
- Toutefois, parce qu'il faut être juste, **le départ anticipé sera prolongé pour les Français ayant commencé à travailler très jeunes** et justifiant d'une longue durée de cotisation.

PLUTOT QUE D'ALLONGER LES COTISATIONS, NE FAUT-IL PAS D'ABORD S'OCCUPER DES SENIORS ?

- **Maintenir un salarié senior en emploi, c'est accroître la richesse de notre pays, c'est créer de l'emploi et du pouvoir d'achat.** Sortir du marché du travail les plus de 55 ans est un véritable gâchis : ils ont acquis une expérience qu'ils pourront transmettre aux plus jeunes. D'ailleurs, contrairement aux idées reçues, **les seniors ne prennent pas la place des jeunes : dans les pays où le taux d'emploi des seniors est élevé, le taux de chômage des jeunes est faible !** Pour favoriser l'emploi des seniors, nous agissons sur trois leviers :
 - Nous allons leur donner le choix de **prolonger leur activité pour gagner plus, en levant les verrous qui pèsent sur le cumul emploi retraite.** Nous allons aussi permettre aux travailleurs seniors qui souhaitent travailler plus longtemps d'améliorer leur niveau de retraite, grâce à une surcote de 5%. **Cela signifie que si un salarié travaille cinq ans de plus, sa pension sera majorée de 25%.**
 - Aider les seniors qui sont au chômage à retrouver du travail est une priorité. **Nous mobiliserons le service public de l'emploi pour leur offrir un accompagnement personnalisé dans leur recherche d'emploi.** Et nous supprimerons progressivement la dispense de recherche d'emploi.
 - On ne met pas les gens dehors parce qu'ils ont des cheveux blancs, les entreprises doivent faire face à leurs responsabilités. Nous avons déjà lourdement taxé les préretraites et supprimé les mises à la retraite d'office avant 65 ans. Et nous allons aller encore plus loin : supprimer totalement les mises à la retraite d'office, y compris après 65 ans et **demander aux entreprises de prendre des engagements chiffrés sur la progression de la part des seniors dans leurs effectifs.**

QUE FAIT LE GOUVERNEMENT POUR LES PETITES RETRAITES ?

- Le Gouvernement entend respecter les engagements pris lors de la campagne présidentielle :
 - **Le pouvoir d'achat sera préservé : pour tenir compte de l'inflation, les pensions de l'ensemble des retraités seront revalorisées de 0,8% au 1er septembre 2008.** Cette augmentation complète la hausse de 1,1% déjà intervenue au 1er janvier.
 - **Le minimum vieillesse sera revalorisé de 25% d'ici 2012,** avec une première étape dès 2008.
 - **Les retraites agricoles les plus faibles,** jusqu'alors à l'écart des mesures de revalorisation, seront augmentées.
 - **Le taux des pensions de réversion sera porté de 54% à 60% sur la durée du quinquennat,** avec un premier relèvement à 56% dès le 1er janvier 2009.

Verbatim

Nicolas Sarkozy, Forum des Angles (Gard), le 6 mai 2008

« Je veux dénoncer le gâchis que représente pour la France la mise à l'écart des travailleurs dès 50 ou 55 ans. Il faut arrêter de penser qu'à 50 ans, on devrait s'excuser de vouloir travailler. A 50 ans, on est un travailleur, avec une force de travail et de l'expérience »

« Un homme ou une femme de 55 ans qui continue à travailler a un salaire, et donc du pouvoir d'achat, et donc peut consommer. Cela crée de la richesse, cela crée de la croissance et cela crée des emplois pour les plus jeunes. Quelqu'un qui est mis à la retraite alors qu'il n'en a pas envie, qu'il se sent encore jeune, qu'il a de la force, c'est quelqu'un qui s'ennuie, c'est quelqu'un qui perd du pouvoir d'achat, qui doit vivre d'une retraite, alors qu'il n'y a pas assez de cotisants. »

Luc CHATEL

Pour aller plus loin : le site du Conseil d'orientation des retraites : <http://www.cor-retraites.fr/>